



L'OCDE améliore la gestion de ses achats voyages avec AirPlus



Activité : L'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE¹) a pour vocation de promouvoir les politiques qui amélioreront le bien-être économique et social partout dans le monde.

Nombre de collaborateurs : 3 500

Nombre de voyageurs d'affaires : 1 500

Billetterie annuel (aérien et rail) :

Plus de 10 000 missions internationales

Client AirPlus depuis 9 ans

Produits AirPlus utilisés :

- > Carte logée
- > AirPlus Information Manager
- > Green Report

Bénéfices :

- > Des délais de paiement plus confortables
- > Une meilleure visibilité sur les dépenses aériennes et ferroviaires
- > Un reporting sur mesure permettant des négociations fournisseurs plus abouties
- > Une connaissance précise des émissions de CO² liées aux voyages d'affaires
- > Des équipes AirPlus expertes et force de conseils

¹ www.ocde.org



Yann Marblez,
responsable des Services Supports à l'OCDE, nous explique pourquoi, depuis 2008, son choix s'est porté sur AirPlus comme partenaire mobilité.

La carte logée AirPlus International

Avant : jusqu'en 2008, l'OCDE passait par plusieurs agences de voyages pour réserver ses billets d'avion et de train.

Les processus de réservation et de paiement n'étaient pas automatisés et n'offraient que trop peu de visibilité et de traçabilité sur les dépenses engagées. Pour simplifier la gestion des réservations et des paiements et respecter ses délais de règlements, tout en renforçant sa visibilité sur ses dépenses en billetterie, l'OCDE a donc fait le choix, en 2008, de recourir à une agence de voyages unique et de mettre en place une carte logée AirPlus International.

Après : Avec la carte logée, l'OCDE centralise désormais l'ensemble des paiements de ses billets d'avion et de train.

L'organisation intergouvernementale bénéficie par ailleurs d'un différé de paiement mieux adapté à ses processus internes d'achats. La carte logée lui permet ainsi de respecter les conditions de paiement des compagnies aériennes. D'autre part, en supprimant les avances de frais liés aux transports aériens et ferroviaires, elle contribue aussi au confort des agents voyageurs de l'OCDE. L'OCDE a également profité de la mise en place de la carte logée pour revoir ses process internes de validation et de contrôle des dépenses voyages d'affaires. « Grâce à la carte logée et à la révision de nos process de contrôle, nous avons pu gérer la croissance de l'activité

de l'OCDE et des déplacements professionnels qu'elle a générée sans que cela pèse sur notre organisation, explique Yann Marblez. L'intégration des données de la carte logée dans notre ERP SAP, nous a également permis de fluidifier nos processus de gestion des dépenses aériennes et ferroviaires ».

Une visibilité renforcée sur les dépenses

En matière de dépenses aériennes, l'OCDE pratique le « best buy ». L'organisation internationale demande à ses agents de réserver autant que possible des billets « à contraintes » (peu ou pas modifiables, ni échangeables) afin de bénéficier des meilleures offres tarifaires. Elle bénéficie par ailleurs des négociations tarifaires de son agence de voyages. Pour aller plus loin dans sa démarche de rationalisation des frais de voyages « aérien », l'OCDE avait besoin d'améliorer sa visibilité sur l'ensemble de ses dépenses. Elle s'appuie désormais sur l'outil d'analyse et de reporting AirPlus Information Manager (AIM) proposé avec la carte logée AirPlus. « Grâce à cet outil, nous réalisons maintenant chaque année un bilan annuel de nos dépenses aériennes, explique Yann Marblez. Ces analyses, particulièrement fiables et pertinentes, nous permettent notamment de mieux suivre qu'avant l'ensemble des coûts liés à l'aérien, y compris les frais ancillaires, les surtaxes carburant ou les taxes d'aéroports. Elles nous apportent ainsi une visibilité sur l'évolution du prix moyen des billets, les éventuels surcoûts des compagnies aériennes et les pistes d'optimisation de nos dépenses ».



AirPlus Green Report, un support à la politique RSE de l'OCDE

Dans le cadre de la Loi Grenelle II, le calcul des émissions de CO² est, depuis 2011, une obligation pour un certain nombre d'entreprises. Un cadre réglementaire que l'OCDE a souhaité dépasser en mettant en place en 2014, en marge de sa politique RSE, une taxe carbone interne ayant pour vocation de financer des projets de développement durable. Pour calculer son empreinte carbone relative à ses déplacements professionnels, elle a ainsi fait le choix de s'appuyer sur la solution AirPlus Green Report. Cette dernière permet d'obtenir une évaluation transparente et détaillée des émissions de carbone produites pendant les voyages d'affaires : pour chaque voyage en avion réglé avec la carte logée AirPlus, les émissions correspondantes sont automatiquement calculées selon la méthode OACI (Organisation de l'Aviation Civile Internationale). « Chaque mois, AirPlus nous envoie notre bilan carbone sur les vols effectués par nos collaborateurs et ce, service par service, poursuit Yann Marblez. Nous multiplions chaque tonne de carbone émis par 30 € (montant qui nous a été recommandé² par des experts sur le sujet). Une taxe redevable ensuite par chacune des directions, en fonction de ses propres émissions. Chaque année, nous récoltons un montant grâce auquel nous avons notamment installé des salles de visioconférence et envisageons d'acquérir des navettes électriques entre nos 2 sites parisiens. Grâce à ce suivi, nous avons la possibilité de sensibiliser nos agents et managers sur l'impact des voyages aériens et de garantir un budget annuel qui est totalement dédié à des projets qui visent la réduction de l'empreinte environnementale des activités de l'OCDE.

² <http://www.oecd.org/fr/fiscalite/politiques-fiscales/resume-taux-effectif-sur-le-carbone.pdf>

Un outil de négociations tarifaires

Pour aller plus loin dans la profondeur de ses analyses, l'OCDE a également paramétré des évaluations spécifiques par le biais du module complémentaire « MyReports » d'AirPlus Information Manager (AIM). Avec cet outil, l'OCDE peut par exemple analyser le potentiel d'une compagnie aérienne sur un itinéraire précis. Il agrège à cet effet différentes données relatives à son volume annuel d'achats de billets sur cet itinéraire, à la ventilation de ces achats par compagnie aérienne ou encore aux perspectives d'évolution de son activité. « Nous disposons ainsi d'une visibilité précise et exacte sur nos dépenses aériennes en fonction des compagnies, des itinéraires, de nos perspectives d'évolution, etc... ajoute Yann Marblez. Des informations qui nous sont précieuses lors des négociations tarifaires que nous menons avec les compagnies aériennes. Grâce à ces analyses, nous négocions désormais les tarifs auprès de plus de 20 compagnies aériennes, ce qui représente une économie directe sur environ 25 % de nos achats aériens ».

Un partenaire conseil pour les projets d'automatisation des flux achats

Au-delà de ses solutions, AirPlus accompagne également l'OCDE dans la mise en place de ses projets de dématérialisation fiscale des factures et d'intégration des flux liés à la chaîne achat : bons de commande, factures de l'agence de voyages et relevés AirPlus. « Le rapprochement automatique de ces flux nous permettra à terme d'optimiser nos processus achats, poursuit Yann Marblez. De part sa connaissance du marché, AirPlus est en mesure de nous apporter des benchmarks sur ce qui se fait par ailleurs en matière de dématérialisation des flux achats. Nous bénéficions également de son expertise sur la dématérialisation fiscale des factures liées au voyage d'affaires que nous envisageons également de mettre en place, ainsi que de ses partenariats avec les principaux acteurs du marché ».



AirPlus est membre des réseaux UATP et Mastercard

AirPlus International est le spécialiste des solutions de paiement et de reporting pour la gestion quotidienne de vos voyages d'affaires. Les moyens de paiement AirPlus permettent de centraliser 100% des dépenses liées aux déplacements professionnels.

Présent dans plus de 60 pays, les solutions d'AirPlus sont utilisées par plus de 49 000 entreprises ayant pour objectif de réduire leurs coûts et d'optimiser leurs dépenses voyages, tout en assurant la sécurité de leurs collaborateurs en déplacement.

AirPlus International

22, rue Caumartin
75009 Paris

T + 33(0) 1 43 12 36 36

F + 33(0) 1 43 12 32 78

paris@airplus.com

www.airplus.com